

Matrimoine, le mot de l'année

Le mot Matrimoine a été un choix spontané et unanime des membres du CA de notre association, les Amis d'Oiron qui relie le village et ses habitants à la vie culturelle de son château.

Ce mot est le titre de l'exposition temporaire de Laurent-Marie Joubert, présentée cette année au château d'Oiron CMN et en parallèle « in situ » au Centre d'Art Contemporain d'intérêt international La Chapelle Jeanne d'Arc à Thouars.

C'est un choix opportun pour le mot de l'année dans la mesure où il intervient en concomitance avec la célébration des trente ans de la collection permanente « *Curios et Mirabilia* » présente au château depuis 1993.

L'initiative de Laurent-Marie Joubert a donné la parole et les pinceaux à des femmes peintres muralistes d'Afrique du Sud qui ont pu œuvrer en résidence avec la participation de quelques habitants du thouarsais. Il s'agit bien ici d'un dialogue des cultures qui rappelle la volonté de Jean-Hubert Martin commissaire et organisateur de l'exposition permanente présente au château d'Oiron, mais aussi de l'exposition légendaire « les Magiciens de la terre » présentée en 1989 au Centre Pompidou qui avait pour but de réunir pour la toute première fois en Europe, l'art institutionnel et l'art brut en un seul et même espace. L'exposition Matrimoine célèbre les 30 ans de *Curios et Mirabilia* à travers une tradition picturale d'Afrique du sud qui se transmet de mère en fille.

Matrimoine est un terme existant depuis le moyen-âge, il décrit les biens hérités de la mère. Ce mot fût largement supplanté par la notion de patrimoine et son usage resta limité jusqu'à ce que cette année en 2023, une pétition réclame que les Journées Européennes du Patrimoine du 16 et 17 septembre deviennent aussi celles du Matrimoine.

Des chercheuses ont mis en lumière les liens entre la disparition du mot au XVIème siècle et la volonté de rendre invisible le rôle des femmes artistes qui perdure aujourd'hui. (article du Monde du 13/09/2023). D'après Aurore Evain, artiste de théâtre, metteuse en scène et historienne, le mot matrimoine n'est absolument pas un néologisme, mais un mot très ancien qui a disparu du vocabulaire.

De son côté, l'anthropologue américaine Ellen Hertz évoque le mot de l'ancien français « matremuine » datant de 1155 pour désigner les biens de la mère. De cette époque jusqu'au XVème, ce mot est couramment utilisé dans le cadre des héritages. D'ailleurs le droit féodal autorise la femme à recevoir des terres, des dons en héritage. Mieux, elle peut « hériter » du pouvoir politique et devenir « régente » ! Mais dès le XVIème siècle elle est déclarée inapte à hériter ou transmettre la couronne.

En latin « *matrimonium* » signifie avant tout mariage, de même dans l'ancien français anglo-normand, l'origine latine du mot mariage a donné le dérivé *mater* désignant la mère.

L'ancien français a donné *matremuine* en 1155 puis *matremoine* en 1356 puis *matrimoine* en 1380 et enfin *matrimoine* en 1408. Au XVII^{ème} le mot n'a plus vraiment cours et Alain Rey le signale comme étant alors « un terme burlesque » ...

Le nouvel ordre social du 16^{ème} et du 17^{ème} siècle abolit le droit des filles. Ce que Ellen Hertz appelle « le bien de la mère » devient « le bien qu'est la mère ». La femme mariée est placée sous la puissance maritale. Elle est privée de toute capacité juridique. Elle ne peut répondre à aucun acte juridique sans l'autorisation de son mari, ou à défaut, d'un juge. Les biens de la mère deviennent les biens de l'épouse puis ceux du couple. La notion de matrimoine disparaît alors, les biens des deux parties étant inclus dans la notion de patrimoine.

Depuis les années 2000, un courant de pensée parle plutôt d'héritage culturel, celui légué par les générations des femmes précédentes, ce qui est le cas pour cette tradition picturale d'Afrique du Sud transmise de mère en fille.

Cette notion, comme héritage propre à la production artistique et culturelle des femmes est examinée par le Ministère de la culture en 2015, à travers une instance consultative du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces dernières années, certaines communes annoncent les journées européennes du patrimoine et du matrimoine incluant, en plus du patrimoine bâti, tout l'héritage culturel et artistique provenant des femmes des générations précédentes.

Notre société actuelle nous propose les journées du Patrimoine et les agences matrimoniales. Ce substantif s'est effacé pour subsister uniquement sous la forme de l'adjectif matrimonial qui ne se rapporte plus qu'à la sphère du mariage.

Pour conclure notre propos autour du mot matrimoine, citons ces paroles d'Aurore Evain : Le Matrimoine c'est l'héritage et les biens culturels des femmes, ce n'est pas un néologisme, c'est un mot qui a une histoire politique.

Il a donc toute sa place ici sur *le Oironnier* pour valoriser la mémoire des créatrices d'autant que cette œuvre est celle d'une femme : Marie Bouchacourt.